

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Finnland, Kenia</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2023</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
www.anneepolitique.swiss

## Beiträge von

Ackermann, Nadja  
Ammann, Amando  
Barras, François  
Benteli, Marianne  
Bernath, Magdalena  
Bernet, Samuel  
Burgos, Elie  
Caretto, Brigitte  
Clivaz, Romain  
Eperon, Lionel  
Escher, Regina  
Freymond, Nicolas  
Guignard, Sophie  
Hirter, Hans  
Hulliger, Caroline  
Käppeli, Anita  
Mach, André  
Magnin, Chloé  
Pasquier, Emilia  
Porcellana, Diane  
Schmid, Catalina  
Schnyder, Sébastien  
Terribilini, Serge  
Unbekannt, Autor  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Ammann, Amando; Barras, François; Benteli, Marianne; Bernath, Magdalena; Bernet, Samuel; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Escher, Regina; Freymond, Nicolas; Guignard, Sophie; Hirter, Hans; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Magnin, Chloé; Pasquier, Emilia; Porcellana, Diane; Schmid, Catalina; Schnyder, Sébastien; Terribilini, Serge; Unbekannt, Autor; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Finnland, Kenia, 1980 - 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Politische Grundfragen	1
Image der Schweiz im Ausland	1
Rechtsordnung	1
Rechtshilfe	1
<b>Aussenpolitik</b>	2
Beziehungen zur EU	3
Beziehungen zu internationalen Organisationen	4
Zwischenstaatliche Beziehungen	4
Gute Dienste	9
Aussenwirtschaftspolitik	9
<b>Landesverteidigung</b>	10
Militäreinsätze	11
Militärorganisation	12
Ausrüstung und Beschaffung	12
<b>Wirtschaft</b>	13
Wirtschaftspolitik	13
Geld, Währung und Kredit	14
Banken	14
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	14
Verkehr und Kommunikation	15
Strassenverkehr	15
Luftfahrt	15
Umweltschutz	15
Allgemeiner Umweltschutz	15
Klimapolitik	16
<b>Sozialpolitik</b>	16
Bevölkerung und Arbeit	16
Arbeitsmarkt	16
Soziale Gruppen	16
Asylpolitik	16
Frauen und Gleichstellungspolitik	17

## Abkürzungsverzeichnis

<b>EFD</b>	Eidgenössisches Finanzdepartement
<b>UVEK</b>	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>DBA</b>	Doppelbesteuerungsabkommen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>KVF-SR</b>	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Ständerates
<b>SEM</b>	Staatssekretariat für Migration
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EDI</b>	Eidgenössisches Departement des Inneren
<b>IAEO</b>	Internationale Atomenergie-Organisation
<b>EWR</b>	Europäischer Wirtschaftsraum
<b>AIA</b>	Automatischer Informationsaustausch
<b>DEZA</b>	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>WEF</b>	World Economic Forum
<b>NATO</b>	North Atlantic Treaty Organization
<b>KSZE</b>	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>GSoA</b>	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>GuS</b>	Gemeinschaft Unabhängiger Staaten
<b>OPEC</b>	Organisation erdölexportierender Länder
<b>NCS</b>	Nationale Strategie zum Schutz der Schweiz vor Cyber-Risiken
<b>KF</b>	Konsumentinnenforum Schweiz
<b>UdSSR</b>	Sowjetunion
<b>BFI</b>	Politikbereich „Bildung, Forschung und Innovation“
<b>ETHZ</b>	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
<b>EMD</b>	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)
<b>MENA</b>	Middle East & North Africa

---

<b>DFF</b>	Département fédéral des finances
<b>DETEC</b>	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>CDI</b>	Convention de double imposition
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développements économiques
<b>CTT-CE</b>	Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats
<b>SEM</b>	Secrétariat d'Etat aux migrations
<b>UE</b>	Union européenne
<b>DFI</b>	Département fédéral de l'intérieur
<b>AIEA</b>	Agence internationale de l'énergie atomique
<b>EEE</b>	l'Espace économique européen
<b>EAR</b>	Echange automatique de renseignements
<b>DDC</b>	Direction du développement et de la coopération
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>WEF</b>	World Economic Forum
<b>OTAN</b>	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
<b>CSCE</b>	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

<b>GSsA</b>	Groupe pour une Suisse sans Armée
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>CEI</b>	Communauté des États indépendants
<b>OPEP</b>	Organisation des pays exportateurs de pétrole
<b>SNPC</b>	Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques
<b>KF</b>	Konsumentinnenforum Schweiz (Forum des consommatrices)
<b>URSS</b>	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
<b>FRI</b>	domaine politique „Formation, recherche et innovation“
<b>EPFZ</b>	École polytechnique fédérale de Zürich
<b>DMF</b>	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
<b>MOAN</b>	Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Politische Grundfragen

#### Image der Schweiz im Ausland

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 31.12.2017  
SAMUEL BERNET

«Transparency International» untersucht jährlich anhand von Expertenmeinungen in 180 Ländern die Korruption im öffentlichen Sektor. Im **Corruption Perceptions Index (CPI) 2017** belegte die Schweiz zusammen mit Norwegen und Finnland mit je 85 von 100 Punkten Rang 3. Am wenigsten Korruption herrschte gemäss CPI 2017 im öffentlichen Sektor Neuseelands, gefolgt von Dänemark. Martin Hilti, Geschäftsführer von «Transparency International Schweiz», zeigte sich in einer Medienmitteilung über das stabil gute Abschneiden der Schweiz im CPI erfreut, wies aber darauf hin, dass sich auch in der Schweiz immer wieder Korruptionsfälle ereignen würden; so zum Beispiel im Bereich des öffentlichen Beschaffungswesens. Zudem betonte Hilti, dass der CPI keine Aussage über den Privatsektor mache, gerade hier liege aber das Hauptrisiko für Korruption in der Schweiz: Das gute Abschneiden der Schweiz im CPI bedeute nicht, dass Schweizer Unternehmen im Ausland nicht bestechen würden.<sup>1</sup>

### Rechtsordnung

#### Rechtsordnung

POSTULAT  
DATUM: 28.11.2019  
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral a présenté son **concept global de protection et de défense du cyberspace civil et militaire**, dans son rapport sur l'organisation de la Confédération pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques. Une organisation supradépartementale a été privilégiée pour assumer les tâches de cybersécurité, de cyberdéfense et pour la poursuite pénale de la cybercriminalité. Le soutien de l'armée lors de cyberincidents et le déroulement de ses interventions doit encore être défini avec les autorités civiles. Pour assurer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC) 2018-2022, les ressources financières ont été augmentées et une soixantaine de postes de travail supplémentaires ont été créés. Enfin, en comparaison internationale, la Suisse possède des structures dans le domaine de la cybersécurité similaires à celles de plusieurs autres pays. Aucun des pays étudiés, à savoir l'Allemagne, la Finlande, la France, Israël, l'Italie et les Pays-Bas, ne possède une organisation unique pour la réalisation des travaux liés aux cyberrisques et n'a confié à son armée la responsabilité d'assurer la protection contre ce type de danger.<sup>2</sup>

### Rechtshilfe

ANDERES  
DATUM: 20.06.2014  
NADJA ACKERMANN

Seit 2009 führte die Bundesanwaltschaft ein Strafverfahren gegen Gesellschaften mit Sitz in der Schweiz, die mutmasslich in die kenianische **Anglo-Leasing-Affäre** verwickelt waren. In dieser Geldwäscherei-affäre betrog der kenianische Staat durch Abschluss von Verträgen mit unter anderem in der Schweiz ansässigen Tarnfirmen für überbeuerte und sogar fiktive Güter- und Softwarelieferungen die kenianischen Steuerzahler um mindestens CHF 250 Mio. Nach dem Auffliegen des Skandals im Jahr 2004 begann die Kenya Anti-Corruption Commission (KACC) ihre Ermittlungstätigkeit und bat die Schweiz um Rechtshilfe. Nachdem die Bundesanwaltschaft bei ihren Ermittlungen bereits Unterstützung aus England, Schottland und Jersey erhalten hatte, verlangte sie nun 2014 ihrerseits die Unterstützung der kenianischen Justizbehörde. Kenia sollte Rechtshilfe leisten, indem es gesammeltes Beweismaterial über mutmassliche Bestechungszahlungen an kenianische Beamte der Schweizer Behörde übergäbe. Diese seit Jahren geforderte Datenauslieferung erfolgte im Juni 2014.<sup>3</sup>

# Aussenpolitik

## Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 30.12.1980  
REGINA ESCHER

Des tensions croissantes ont caractérisé la situation internationale en 1980, tant dans les relations Nord-Sud qu'Est-Ouest. L'écart de niveau de vie entre les pays industrialisés et ceux du tiers monde prend des proportions inquiétantes et l'on ne peut ignorer les appels, qui préconisent un transfert massif des ressources et un nouvel ordre économique mondial. Après **l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique**, la confrontation entre les deux grands de l'Est et de l'Ouest s'est accentuée.

**La politique étrangère** prend une importance toujours plus grande en raison, d'une part, du climat politique menaçant à l'échelle mondiale et, d'autre part, de l'interdépendance croissante des Etats qui s'accroît. Les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 (MCF 80.001) tiennent compte de cette évolution puisqu'elles accordent aux relations avec l'étranger une place plus en vue que par le passé. C'est précisément en relation avec cette nouvelle appréciation de la politique étrangère que l'on doit juger le nouveau style de direction du DFAE, voulu par le conseiller fédéral Aubert. Pour la Suisse, qui n'est pas membre des Nations Unies, cet engagement plus marqué se reflète surtout et naturellement dans des relations bilatérales plus intenses, nouées notamment à l'occasion des voyages qu'effectue notre ministre des affaires étrangères, par exemple au Portugal, en Roumanie, en Suède, Finlande, Yougoslavie et Angleterre, ainsi que lors des visites en Suisse de représentants de pays étrangers. Ces nombreux voyages du chef de notre diplomatie, cette année, ont été d'autant moins critiqués que la visite à Moscou, qui était prévue, a été radiée du programme de M. Aubert, ce qui a supprimé une pierre d'achoppement.

(c.f. aussi: Relations bilatérales avec l'URSS)

Le **postulat (Po. 79.370) Barchi (prd, TI)** a été une conséquence de la discussion concernant la réactivation de notre politique étrangère. Il a proposé de repenser la répartition des attributions entre l'exécutif et le législatif, compte tenu de notre politique étrangère qui est aujourd'hui plus engagée que par le passé. Le Conseil national n'a accepté ce postulat que partiellement.

Depuis le premier septembre, **l'ambassadeur Probst** assume la charge de **Secrétaire d'Etat du DFAE**. Comme successeur de l'ambassadeur Weitnauer, il est le numéro deux du département. Ce changement au sommet de la hiérarchie a provoqué, au début de l'année, de vives discussions dans la presse et l'opinion publique, cela d'autant plus que l'information officielle a été bien maigre à ce sujet. Le bruit selon lequel M. Weitnauer avait offert l'asile en Suisse au shah d'Iran n'a pas cessé, même après le démenti du Conseil fédéral. La plupart des observateurs ont attribué la mise à la retraite anticipée de ce haut fonctionnaire, distingué et méritant, à des divergences d'ordre personnel avec M. Aubert. La presse bourgeoise a jugé scandaleuse la politique du ministre des affaires étrangères en matière de personnel et a parlé d'un «cas Aubert». Dans une interpellation urgente, le groupe parlementaire UDC du Conseil national a demandé si le fait de se séparer de M. Weitnauer inaugurerait un changement de notre politique étrangère dans le sens d'une nouvelle dynamique. Dans sa réponse, M. Aubert a relevé que le choix des hauts fonctionnaires incombe au Conseil fédéral. Celui-ci doit s'entourer de collaborateurs qui sont, à ses yeux, les plus capables d'exercer leur fonction. Il n'y a pas lieu de s'attendre à un changement d'orientation de la politique étrangère.<sup>4</sup>

VERWALTUNGSAKT  
DATUM: 13.01.2021  
AMANDO AMMANN

Im Januar 2021 veröffentlichte der Bundesrat seine **Subsahara-Afrika-Strategie 2021-2024**, eine der geografischen Folgestrategien zur Aussenpolitischen Strategie 2020-2023. Wie schon bei der MENA-Strategie handelte es sich um die erste Strategie für diese spezifische Region. Laut Strategie werde Subsahara-Afrika für die Schweiz in vielen Politikfeldern immer wichtiger, nicht nur bei der internationalen Zusammenarbeit, sondern auch in der Aussenwirtschafts- und Finanzpolitik, der Digitalaussenpolitik oder der Wissenschaftsdiplomatie. Angesichts der grossen Vielfalt an Ländern legte der Bundesrat unterschiedliche Prioritäten und besondere Ziele und Massnahmen für die fünf identifizierten geografischen Schwerpunkte (Sahel, Grosse Horn von Afrika, Grosse Seen, «wirtschaftliche Löwinen», Regionalorganisationen) fest. Aus der Aussenpolitischen Strategie 2020-2023 leitete der Bundesrat vier generelle Schwerpunkte ab, denen er sich in der Region widmen will: Frieden, Sicherheit und Menschenrechte; Wohlstand; Nachhaltigkeit sowie Digitalisierung; Die

Schweiz wolle sich im Rahmen der Guten Dienste und der zivilen Friedensförderung für die Einhaltung der Menschenrechte und des humanitären Völkerrechts in Konfliktsituationen einsetzen. Wohlstand solle über nachhaltiges Wirtschaftswachstum und über die Verbesserung der wirtschaftlichen Rahmenbedingungen gefördert werden. Davon würden auch Schweizer Unternehmen profitieren. Durch bilaterale Abkommen könne man die Wirtschaftsbeziehungen mit den afrikanischen Staaten ausbauen und die Umsetzung der globalen Standards zur Bekämpfung von illegalen Finanzflüssen vorantreiben. Im Rahmen der Agenda 2030 werde man die Bekämpfung des Klimawandels und von dessen Folgen, leistungsfähige Gesundheitssysteme und den Zugang zu sauberem Wasser stärken. Und auch bei der digitalen Transformation sollen die Staaten – im Einklang mit den Zielen der Digitalausserpolitik 2021-2024 – unterstützt werden, damit neue Technologien in Wirtschaft, Gesellschaft und Verwaltung eingesetzt werden können. Die Migrationsperspektive sei für die Schweiz ebenfalls essentiell. Da es sich dabei aber um ein themenübergreifendes Phänomen handle, stelle es keinen eigenen Schwerpunkt dar, erläuterte der Bundesrat in seinem Bericht.<sup>5</sup>

### Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 07.12.1991  
ANDRÉ MACH

De façon générale, **le traité de l'EEE** a été accueilli plutôt favorablement par **la classe politique et les milieux économiques**. Au mois de mars, le Vorort avait annoncé qu'il jugeait, au vu de l'état des négociations, que le projet d'accord lui paraissait trop déséquilibré et qu'il était assimilable à une adhésion à la CE sans la participation aux décisions. A l'occasion de la signature du traité, l'association patronale a cependant exprimé sa satisfaction concernant la partie économique de l'accord. Par contre, sur le volet institutionnel, le traité ne peut être pour elle qu'une solution transitoire; c'est pourquoi elle le considère comme "une étape utile et acceptable vers une adhésion totale". Pour l'Association suisse des banquiers (ASB), l'absence d'une véritable participation à l'élaboration et à l'application de la législation européenne pose plus rapidement que prévu la question d'une éventuelle adhésion de la Suisse à la CE. La Société suisse des industries chimiques a critiqué le traité de l'EEE en raison du droit de codécision insuffisant pour les pays de l'AELE. Une adhésion pure et simple à la Communauté lui paraît préférable. L'Union suisse des arts et métiers (USAM), qui avait émis plusieurs réserves à l'égard de l'EEE, a réagi avec scepticisme en critiquant notamment l'absence d'un véritable droit de coopération dans le domaine institutionnel. Soulignant la bonne protection des consommateurs en vigueur dans la CE, le Forum suisse des consommatrices (KF) approuve pleinement le traité de l'EEE. Pour l'Union syndicale suisse (USS), la demande d'adhésion devrait se faire au début de l'année 1992, en collaboration avec l'Autriche, la Suède et probablement la Finlande. Tout en s'opposant radicalement à l'adhésion à la CE, l'Union suisse des paysans (USP) a approuvé prudemment le traité en se réjouissant que l'agriculture soit restée en dehors des négociations, mais craint que le choix d'adhérer à la CE ne prenne rapidement le dessus.<sup>6</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 30.11.1994  
LIONEL EPERON

L'avènement de l'**Europe des Quinze** – de par l'adhésion de l'**Autriche**, de la **Finlande**, puis de la **Suède** – a considérablement modifié le paysage politique et économique européen. Egalement candidate à l'entrée au sein de l'UE, la **Norvège** a cependant refusé d'y adhérer lors du vote populaire qui s'est déroulé fin novembre.<sup>7</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 21.12.1994  
LIONEL EPERON

Regroupant l'ensemble des pays membres de l'Union européenne (UE) ainsi que cinq des sept pays de l'AELE, **le traité sur l'Espace économique européen (EEE) est entré en vigueur le 1er janvier 1994**. Exclue de l'EEE en raison de la votation du 6 décembre 1992, la Suisse a cependant obtenu un statut d'observateur au sein de la Commission parlementaire mixte de l'EEE. Cette instance consultative, qui a été constituée en début d'année, a pour but de favoriser le fonctionnement et le développement de l'EEE. En raison de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande, puis de la Suède à l'Union européenne, la portée du traité sur l'EEE a cependant singulièrement diminué. Réunis en fin d'année, les ministres des affaires étrangères des 17 pays y participant ont néanmoins réaffirmé leur volonté de coopérer au sein du plus grand marché intégré du monde. Les effectifs de son secrétariat bruxellois seront toutefois réduits.<sup>8</sup>

Alors que la **ratification par les pays membres de l'UE du premier volet des accords bilatéraux**, accepté par le peuple en 2000, devait être réalisée en début de l'année sous revue, celle-ci a connu de nombreux retards dans sa procédure, au niveau européen comme à celui des Etats signataires. Du premier au deuxième semestre 2001, la signature était au terme de l'année finalement annoncée pour le premier semestre 2002. Les Quinze se sont fait tirer l'oreille pour ratifier les accords avec la Suisse, mettant sur la table les lenteurs, voire les réticences de la Confédération à se positionner de façon satisfaisante sur les dossiers de la fraude fiscale, synonymes d'une meilleure transparence de la part des banques helvétiques. En milieu d'année, il manquait encore la ratification belge, française, irlandaise, allemande, finlandaise et hollandaise. Au cours de l'été, les parlements de ces trois derniers pays ont apposé les signatures au texte de l'accord. En **France**, l'Assemblée nationale a ratifié à mains levées les accords bilatéraux, après que la Commission des affaires étrangères a donné son aval par 10 oui contre 2 non et 3 abstentions. Les débats ont mis en exergue la question encore chaude du statut des transfrontaliers français, qui perdront le libre choix de leur couverture sociale. Hasard du calendrier, l'**Irlande** a avalisé l'accord le lendemain de la ratification française. En **Belgique**, le Sénat est parvenu à retarder de deux semaines symboliques la signature par le gouvernement de l'accord entre la Suisse et l'UE sur la libre circulation des personnes: un moyen de faire part de son mécontentement face à la gestion helvétique de la crise du couple Sabena-Swissair. Les Parlements flamand et wallon ont finalement signé les accords en décembre, faisant de la Belgique le dernier pays à ratifier les bilatérales. Au niveau européen, les Quinze doivent encore officiellement ratifier le paquet des sept accords au nom de l'UE.<sup>9</sup>

### Beziehungen zu internationalen Organisationen

Suite au retrait officiel, au mois de décembre, de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède pour cause d'adhésion à l'Union européenne, l'**AELE** est entrée dans une phase de grande incertitude quant à son avenir. Réunis à Genève en fin d'année, les ministres du commerce extérieur des sept pays membres de l'AELE ont adopté un budget de transition de CHF 28.7 millions jusqu'à fin juin 1995, date à laquelle l'Association se retrouvera avec quatre membres: la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. Selon toute vraisemblance, les activités liées à l'AELE redimensionnée devraient demeurer à Genève avec un secrétariat réduit dont l'évaluation des besoins futurs a été confiée à un groupe de travail. En revanche, les activités concernant l'EEE devraient être concentrées à Bruxelles. Une commission fera rapport à fin 1995 sur la future organisation de l'Association. D'ici là, la structure juridique de l'AELE ne variera pas. Avec la demande d'adhésion de la Slovaquie, l'avenir de l'institution paraît de plus en plus être lié à son élargissement vers les pays d'Europe Centrale et Orientale qui pourraient l'utiliser comme lieu de transition vers l'Union européenne.<sup>10</sup>

### Zwischenstaatliche Beziehungen

La reconnaissance des trois Etats baltes, des douze républiques de l'ex-URSS, puis, par la suite, des trois républiques de l'ex-Yougoslavie a posé certains **problèmes de financement et de personnel** lors de l'établissement de **relations diplomatiques** avec ces nouveaux Etats. En effet, le DFAE, qui estimait nécessaire la création d'environ 70 postes de diplomates et d'employés d'ambassade, a vu ses ambitions réduites par le DFF pour des motifs budgétaires. Face à l'impossibilité d'ouvrir des instances de représentation dans chacun de ces Etats, le Conseil fédéral a décidé de créer trois nouvelles ambassades en Lettonie, en Ukraine et en Albanie, et de transformer le consulat général de Zagreb en ambassade, laquelle sera responsable de la Croatie et de la Slovaquie. L'ambassade suisse de Lettonie sera également responsable de la Lituanie; celle de la Finlande se chargeant de l'Estonie. A Kiev, la nouvelle ambassade s'occupera d'une ou deux républiques voisines; quant à l'ambassade de Moscou, qui sera renforcé en personnel, il continuera de s'occuper des autres républiques de l'exURSS.<sup>11</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 09.05.1992  
ANDRÉ MACH

Les ministres finlandais de l'intérieur et des affaires étrangères, **Mauri Pekkarinen et Paavo Väyrynen, se sont rendus en Suisse** pour s'entretenir avec plusieurs conseillers fédéraux sur différents aspects de l'intégration européenne et sur le processus de ratification du **traité de l'EEE**.<sup>12</sup>

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 10.12.1992  
ANDRÉ MACH

Les deux Chambres ont accepté à l'unanimité les **conventions de double imposition** avec la **Pologne** (91.063), la **Bulgarie** (92.007), et la modification de celles qui lient la Suisse à la **Finlande** (92.014) et à la **Suède** (92.044). L'intensification des relations économiques avec les pays d'Europe centrale et orientale ont incité la Bulgarie et la Pologne à solliciter la Suisse pour conclure de tels accords afin de faciliter les investissements helvétiques. Dans les deux cas, il s'est agi, outre la suppression de la double imposition, d'assurer une certaine protection fiscale aux entreprises helvétiques qui investissent dans ces pays.<sup>13</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 31.03.1993  
AUTOR UNBEKANNT

La **ministre de la défense finlandaise, Elisabeth Rehn**, s'est rendue à Berne pour s'entretenir avec Kaspar Villiger au sujet de l'acquisition de 34 avions F/A 18 par la Suisse, la Finlande ayant également commandé plusieurs dizaines de F/A 18.<sup>14</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 24.11.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Le **chef du DFAE** s'est rendu en **Suède** et en **Finlande** pour s'entretenir avec ses homologues sur l'avenir de la politique de sécurité en Europe et sur le processus d'intégration européenne.<sup>15</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 01.01.2003  
ROMAIN CLIVAZ

La nouvelle ministre des affaires étrangères **Micheline Calmy-Rey** a effectué son premier voyage officiel en Finlande (fin janvier). Outre les nombreuses visites de travail, elle s'est également rendue en Extrême-Orient dans le courant du mois de mai. Elle a visité les deux Corées (République démocratique populaire de Corée – nord ; République de Corée – sud), puis la Chine. Elle est tout d'abord arrivée à Pyongyang, en **Corée du nord**. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Suisse et le régime communiste, en 1974, aucun conseiller fédéral ne s'était rendu sur place. Elle n'a pas rencontré le dictateur Kim Jong-il lors de son séjour. La ministre des affaires étrangères a visité plusieurs projets soutenus par la DDC. Elle a ensuite franchi à pied la ligne de démarcation qui sépare les deux Corées depuis 1953. Jamais un ministre en exercice n'avait obtenu l'autorisation de la Corée du nord pour le faire. Après s'être entretenue avec la délégation de cinq officiers suisses membres de la Commission des nations neutres pour la surveillance de l'armistice en Corée, elle s'est rendue à Séoul. Elle s'est efforcée d'y promouvoir le dialogue entre les deux pays. Elle a également transmis un message du gouvernement du nord à l'attention de celui du sud relativement à la création d'une Confédération entre les deux entités. La tournée en Asie s'est achevée par une brève visite à Pékin. La ministre des affaires étrangères s'est rendue en Autriche, en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et Monténégro et en Italie au début du mois de septembre. Si c'est l'évolution des négociations bilatérales qui a été principalement évoquée à Vienne, un accord sur la protection des investissements a été signé à Sarajevo. Le glissement de l'aide humanitaire vers une véritable coopération économique s'est ainsi trouvé renforcé. Après une escale à Belgrade, elle s'est rendue à Rome. Lors de son voyage de la mi-octobre à Berlin, Micheline Calmy-Rey a principalement abordé les questions des négociations bilatérales avec le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer. La question du survol du sud de l'Allemagne par des avions à destination de Zurich a, par contre, été soigneusement évitée.<sup>16</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 01.01.2006  
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année sous revue, **Moritz Leuenberger** s'est rendu à de nombreuses reprises à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu en Autriche au mois de février, où il a rencontré le chancelier Wolfgang Schüssel et le président Heinz Fischer, au cours d'une visite d'Etat à Vienne. Les entretiens ont porté en grande partie sur les relations Suisse-UE. La Finlande ayant pris la présidence de l'UE en milieu d'année, il a rencontré, au mois de juillet à Helsinki, la présidente finlandaise Tarja Halonen, afin de tenter d'établir un rapport privilégié entre les deux pays. Début septembre, Moritz Leuenberger a effectué une visite auprès du président français Jacques Chirac, lors de laquelle les deux hommes ont eu l'occasion de faire le point sur les relations entre la Suisse et la France, mais également d'évoquer la situation au Liban

et la question de l'acheminement de l'électricité entre les deux pays. Dans le cadre de l'adhésion de la Roumanie à l'UE, le président de la Confédération a effectué une visite à Bucarest, où il a rencontré son homologue roumain Traian Basescu. Renouant le dialogue entre la Suisse et l'Allemagne au sujet de l'épineuse question du régime de vol à l'aéroport de Zurich-Kloten, le chef du DETEC a rencontré son homologue allemand Wolfgang Tiefensee à Berlin, afin de poursuivre les négociations. Dans le cadre d'une visite de quatre jours en Afrique à la mi-novembre, le président de la Confédération s'est tout d'abord rendu à Nairobi, où il a rencontré le président kényan Mwai Kibaki, avec qui il a signé un accord de promotion et de protection réciproques des investissements. Moritz Leuenberger s'est ensuite envolé pour l'Éthiopie. Il a notamment rencontré des représentants du gouvernement éthiopien et de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba. La question du rôle de cette dernière organisation dans la gestion des conflits en Afrique et son action pour la bonne gouvernance a notamment été abordée. Le président de la Confédération a également rencontré son homologue éthiopien, Girma Wolde-Giorgis Lucha.<sup>17</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 05.10.2006  
ELIE BURGOS

Les chambres ont adopté, durant l'année sous revue, la modification de la **Convention de double imposition** avec la République de Finlande. La modification effectuée portait, d'une part, sur l'adoption d'une disposition – formulée de manière réciproque – prévoyant le dégrèvement total de l'impôt à la source sur les dividendes provenant de participations importantes à des sociétés de capitaux et, d'autre part, sur l'élargissement de l'échange de renseignements.<sup>18</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2008  
ELIE BURGOS

En visite en Iran au mois de mars, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** a rencontré à Téhéran son homologue Manoucher Mottaki, ainsi que le président iranien Mahmoud Ahmadinejad. Si le dialogue sur les droits humains s'est poursuivi, la conseillère fédérale a assisté à la signature d'un contrat d'approvisionnement en gaz entre la Société d'électricité de Laufenburg SA et la société nationale iranienne d'exportation de gaz. Fin mars, la chef de la diplomatie helvétique a effectué un voyage de plusieurs jours dans les Balkans. Elle a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse à Pristina au Kosovo, puis a rencontré le président Etat Fatmir et le premier ministre Hashim Thaçi. Elle s'est ensuite rendue en Bosnie, où elle s'est entretenue avec son homologue Sven Alkalaj. Enfin, elle a été reçue en Macédoine par son homologue Antonio Milososki. Au mois de juin, la cheffe du DFAE s'est rendue en Arménie, où elle a rencontré son homologue arménien Eduard Nalbandian. Elle a également été reçue par le président arménien, Serge Sargsian, pour une visite de courtoisie. Micheline Calmy-Rey a effectué ensuite un voyage de quatre jours en Amérique du Sud. Elle s'est tout d'abord rendue en Colombie, où elle a rencontré son homologue Jaime Bermúdez, avant de se rendre à Medellín pour visiter divers projets d'aide humanitaire et de promotion civile de la paix. Puis elle s'est rendue au Brésil, afin de signer un protocole d'entente sur un partenariat stratégique avec le ministre des affaires étrangères, Celso Amorim. En décembre, la cheffe du DFAE a effectué plusieurs voyages. Elle a signé une convention destinée à éviter la double imposition des revenus provenant du transport aérien international à Doha avec le ministre qatari de commerce, Fahad Bin Jassem Bin Mohammed Al Thani. Elle a ensuite représenté la Suisse au Conseil ministériel de l'OSCE à Helsinki, avant de s'envoler pour la Russie pour une visite de travail avec le ministre russe des affaires étrangères Sergeï Lavrov. La cheffe de la diplomatie suisse et son homologue russe ont signé un accord concernant la représentation par la Suisse des intérêts russes en Géorgie. Micheline Calmy-Rey s'est ensuite rendue à Prague, où elle a rencontré son homologue tchèque Karel Schwarzenberg. Les questions de politique européenne ont été au centre des discussions. Enfin, la conseillère fédérale a effectué une visite de travail à Malte, où elle a été reçue par le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, Tonio Borg. Les entretiens ont porté sur des questions bilatérales, notamment sur la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'UE destinée à Malte.<sup>19</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 16.01.2008  
ELIE BURGOS

En janvier, le Conseil fédéral a présenté son message concernant l'accord entre la Confédération suisse et la République du Kenya concernant la **promotion et la protection réciproques des investissements**.<sup>20</sup>

Im Januar traf Bundespräsidentin **Micheline Calmy-Rey** bei einem Besuch in Berlin Bundeskanzlerin Angela Merkel. Im Zentrum der Gespräche stand die Schweizer Haltung zum Steuerstreit mit der EU und zum bilateralen Weg. Ebenfalls traf sich Calmy-Rey mit Bundespräsident Christian Wulff, mit dem deutschen Aussenminister Guido Westerwelle sowie mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle. Anfang Februar folgte die Aussenministerin der Einladung Ungarns und traf in Budapest den ungarischen Staatspräsidenten Pál Schmitt sowie den Aussenminister János Martonyi. Da Ungarn damals die EU präsidierte, standen die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und der EU im Zentrum des Besuchs. Der Bilateralismus mit der EU war ebenfalls ein zentraler Bestandteil der Gespräche, welche Bundespräsidentin Calmy-Rey im Februar in Brüssel mit dem Präsidenten des Europäischen Rates, Herman Van Rompuy, mit EU-Kommissionspräsident José Manuel Barroso sowie mit dem Präsidenten des Europäischen Parlaments Jerzy Buzek führte. Im selben Monat stattete die Bundesrätin dem spanischen König Juan Carlos I. einen offiziellen Besuch ab. Das Treffen diente unter anderem der Vorbereitung des königlichen Besuchs in der Schweiz im Mai. Im März stattete die Bundespräsidentin Aserbaidzhan einen offiziellen Besuch ab. Anfang April weilte sie zur Eröffnung der Schweizer Botschaft in Eriwan, der Hauptstadt Armeniens. Mitte desselben Monats traf die Bundespräsidentin in Wien den österreichischen Bundespräsidenten Heinz Fischer sowie Bundeskanzler Werner Faymann. Sie nutzte zudem die Gelegenheit für einen Besuch beim Direktor der Internationalen Atomenergiebehörde (IAEA). Ende Mai besuchte die Aussenministerin in Tiflis die politische Führung Georgiens. Anfang Juni wurde sie vom italienischen Premierminister Silvio Berlusconi in Rom empfangen, mit welchem sie vor allem über Steuerfragen diskutierte. Dabei drückte sie ihr Missfallen über die italienische Haltung im Steuerstreit aus. Italien hatte die Schweiz aufgrund ihres Steuerregimes auf eine schwarze Liste gesetzt und übte insbesondere auf den Tessiner Finanzplatz Druck aus. Mitte des Monats stattete die Bundesrätin Polen einen offiziellen Besuch ab, welches Anfang Juni von Ungarn die EU-Ratspräsidentschaft übernommen hatte. Dementsprechend stand wiederum das Verhältnis Schweiz-EU im Zentrum des Gesprächs. Ende Juni besuchte Micheline Calmy-Rey aufgrund des 100-jährigen Jubiläums der diplomatischen Beziehungen zwischen Rumänien und der Schweiz Bukarest. Zusammen mit Bundesrat Schneider-Ammann traf die Bundespräsidentin Mitte Juli den russischen Präsidenten Dimitri Medwedew zwecks Einweihung einer Zement-Fabrik von Holcim im russischen Kolomna. Dabei wurden diverse bilaterale und multilaterale Fragen diskutiert. Anfang August bereiste die EDA-Chefin Kenia und besuchte dabei ein UNHCR-Flüchtlingslager, welches mehrere hunderttausend Menschen beherbergt, die das von einer schweren Hungersnot betroffene Gebiet am Horn von Afrika verlassen mussten. In Vaduz traf Micheline Calmy-Rey Ende September am traditionellen Vierländertreffen die deutschen und österreichischen Bundespräsidenten Christian Wulff und Heinz Fischer sowie Fürst Alois von Liechtenstein. Ebenfalls Ende September nahm sie in Tunis am Task-Force-Treffen EU-Tunesien teil, das die europäischen Unterstützungsmöglichkeiten für eine nachhaltige Demokratisierung des Landes aufzeigen sollte. Auf Einladung der Aussenpolitischen Kommission des Europäischen Parlaments besuchte Micheline Calmy-Rey im Oktober Brüssel und erläuterte dem Parlament die Ziele der Schweizer Aussenpolitik. Mitte November stattete die Magistratin Kroatien einen offiziellen Besuch ab und wurde in Zagreb vom kroatischen Präsidenten Ivo Josipovic empfangen. Ebenfalls im November reiste sie nach Serbien, wo sie mit der politischen Führung des Landes zusammentraf. Den letzten Besuch im Ausland in ihrem Amtsjahr als Bundespräsidentin stattete Micheline Calmy-Rey der Türkei ab, wo sie in Ankara Präsident Abdullah Gül traf.<sup>22</sup>

**Doris Leuthard**, ministre de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication s'est rendue en Chine à bord du vol inaugural Swiss Zürich-Pékin pour rencontrer cinq ministres chinois et intensifier ainsi les relations bilatérales entre les deux pays. Puis, elle a représenté la Suisse au Forum ministériel mondial sur l'environnement à Nairobi, forum qui visait notamment à préparer la Conférence de l'ONU sur le développement durable en juin. Elle a ensuite participé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) au mois de juin. Enfin, la coopération sur les énergies renouvelables et les technologies efficaces a emmené la ministre à Moscou où elle a rencontré son homologue russe. Puis, la ministre s'est rendue à la Conférence mondiale sur la biodiversité à Hyderabad en Inde. Le dernier

voyage a amené Doris Leuthard à la Conférence sur le climat de Doha qui visait la prolongation du protocole de Kyoto. <sup>23</sup>

**ANDERES**

DATUM: 01.01.2013  
EMILIA PASQUIER

**Doris Leuthard**, cheffe du Département fédéral de l'environnement, transports, de l'énergie et de la communication, s'est rendue au Danemark en début d'année, afin de discuter des dossiers de politique énergétique et de politique des transports avec le gouvernement danois. Ensuite, elle a représenté la Suisse à Nairobi lors d'une conférence visant à discuter les stratégies possibles pour la mise en œuvre des décisions prises à la Conférence sur le développement Rio+20. Elle a ensuite participé au forum pentalatéral de l'énergie à Luxembourg au côté de l'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Autriche. Bruxelles a ensuite accueilli la ministre pour un entretien avec le commissaire européen à l'énergie. Cette rencontre a permis à Doris Leuthard d'aborder les négociations de l'accord sur l'électricité entre la Suisse et l'UE. En octobre, la ministre argovienne s'est rendu au pays du soleil levant. A Tokyo, elle a notamment signé la Convention sur le mercure qui vise à réduire la production et les utilisations du mercure dans l'industrie.

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 30.09.2013  
EMILIA PASQUIER

La Suisse a accueilli le **président finlandais Sauli Niinistö** pour une série d'entretiens officiels portant sur des questions économiques, internationales et européennes. <sup>24</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 05.10.2013  
EMILIA PASQUIER

Le **président finlandais Sauli Niinistö** s'est rendu à Berne afin de rencontrer le gouvernement helvétique et de discuter des potentiels de développement de coopération entre les deux pays. <sup>25</sup>

**ANDERES**

DATUM: 04.04.2014  
CAROLINE HULLIGER

Le président de la Confédération a effectué une **visite d'État en Finlande** les 7 et 8 avril. Mis à part des entretiens avec le président Sauli Niinistö, le premier ministre Jyrki Katainen et le ministre des affaires étrangères Erkki Tuomioja lors desquels les relations bilatérales ont été discutées, Didier Burkhalter s'est également rendu à l'Université Aalto d'Helsinki où il a rencontré de jeunes entrepreneurs. <sup>26</sup>

**ANDERES**

DATUM: 04.06.2014  
CAROLINE HULLIGER

Carl Haglund, le ministre finlandais de la défense, a répondu à l'invitation du conseiller fédéral Ueli Maurer. Les deux hommes se sont rencontrés à Montreux les 4 et 5 juin. Ils se sont entretenus sur des **questions de sécurité internationale**. <sup>27</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**

DATUM: 09.12.2014  
CAROLINE HULLIGER

En décembre, le conseiller fédéral **Alain Berset s'est rendu en Norvège et en Finlande** pour une visite de travail. Il a rencontré plusieurs ministres avec lesquels il a eu un échange sur le système de santé, le système de retraite, la culture et l'égalité. En outre, il a proposé deux échanges: D'une part sur l'évaluation de la discrimination salariale des femmes avec la Norvège, d'autre part sur le mécanisme de fixation du prix des médicaments avec la Finlande. <sup>28</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 13.10.2015  
CAROLINE HULLIGER

Le 13 octobre, le ministre de la défense **Ueli Maurer s'est rendu à Helsinki pour une visite de travail** où il a rencontré son homologue finlandais Jussi Niinistö. Ils ont abordé la coopération militaire bilatérale entre la Suisse et la Finlande, ainsi que des questions de sécurité nationale et internationale. <sup>29</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 20.05.2022  
AMANDO AMMANN

Am 20. Mai 2022 reiste **der kenianische Präsident Uhuru Kenyatta** für einen Staatsbesuch nach Bern, wo er von Bundespräsident Ignazio Cassis für offizielle Gespräche empfangen wurde. Dabei ging es einerseits um die Eröffnung der kenianischen Botschaft in Bern, die laut Cassis symbolisch für die Intensivierung der bilateralen Beziehungen stehe. Andererseits diskutierten die Staatsvertreter über die Zusammenarbeit bei der Rückführung illegaler Vermögenswerte und die anstehenden Wahlen in Kenia. Da Kenia zum Zeitpunkt des Staatsbesuchs ein nicht-ständiges Mitglied im UNO-Sicherheitsrat war, und die Schweiz sich für die Periode 2023-24 zur Wahl stellen wollte, beschlossen die beiden Länder, in Zukunft regelmässige politische

Konsultationen abzuhalten. Cassis und Kenyatta unterzeichneten zudem eine gemeinsame Absichtserklärung für eine verstärkte Zusammenarbeit bei internationalen Friedensmissionen sowie für den BFI-Bereich.<sup>30</sup>

## Gute Dienste

### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 31.10.2007  
ELIE BURGOS

Au mois de novembre, la Suisse et le Kenya ont organisé, avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la **Conférence africaine sur la violence armée et le développement**, à laquelle ont notamment assisté 27 gouvernements africains, des représentants de pays donateurs et des organisations non gouvernementales. Celle-ci était consacrée à la lutte contre le fléau de la violence armée et ses répercussions sur le développement du continent africain par la mise en place de mesures concrètes au niveau national, régional et international.<sup>31</sup>

## Aussenwirtschaftspolitik

### STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 30.12.1990  
BRIGITTE CARETTI

En valeur nominale, les augmentations les plus notables furent enregistrées dans le secteur des agents énergétiques (+17,3%), alors qu'elles déclinèrent dans ceux de la chimie (-0,9%) et de la métallurgie (-3,3%).

Le principal fournisseur de la Suisse demeure la zone OCDE (92,5% des importations totales, +1,9% par rapport à 1989) et, plus particulièrement, la Communauté européenne (74,1 % des importations, +2,8%). Dans ce cadre, les achats helvétiques s'accroissent en provenance du Portugal (+11,6%), de l'Espagne (+7,4%) et des Pays-Bas (+6,7%) mais chutèrent avec la Grande-Bretagne (-4,6%). Les acquisitions suisses venant de l'AELE stagnèrent (+0,9%), la décroissance observée par rapport à la Suède (-3,1 %) et la Norvège (-5,3%) étant équilibrée par la croissance des biens obtenus en Autriche (+4,5%) et en Finlande (+4,7). Les achats de la Suisse diminuèrent globalement en provenance de la zone non européenne de l'OCDE (-3,6%) mais plus notablement avec le Canada (-23%) et l'Australie (-15,8%).

La situation des échanges avec les pays non membres de l'OCDE fut très différenciée puisque, si **les importations helvétiques** progressèrent globalement (+1,8%), elles crûrent avec les pays producteurs de pétrole (+82,4%) – plus particulièrement avec l'Algérie (+176,4%) et l'Arabie saoudite (+102,8%) – mais déclinèrent avec les Etats non producteurs d'or noir (-3,6%), plus notablement avec Israël (-8,8%) et Hong-Kong (-7,5%). Elles chutèrent aussi en provenance des pays à économie planifiée (-10,2%).<sup>32</sup>

### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1991  
ANDRÉ MACH

Par rapport aux domaines orientés vers l'économie intérieure, **les secteurs orientés vers l'exportation** se sont relativement bien comportés. Cela est dû en grande partie à la forte demande en provenance de l'Allemagne; les exportations à destination de ce pays ont augmenté de 8,7% pendant que les livraisons au reste du monde diminuaient de 1,3% dans leur ensemble. Si l'on fait abstraction des deux situations extrêmes que sont, d'une part, les exportations de vêtements, en forte expansion, et, d'autre part, celles de textiles en continuelle diminution, l'évolution des exportations est restée stable et équilibrée dans les branches principales.

Géographiquement, le niveau d'exportation vers les pays de l'OCDE s'est maintenu; il a même légèrement augmenté de 1,4% par rapport à 1990 et représente 80,7% des exportations totales. L'augmentation des exportations vers les pays de la CE a été particulièrement significative (+2,5%), par contre les livraisons vers les pays de l'AELE ont diminué de 3,2%. La France (-1,3%), l'Italie (-3,0%) et la Grande-Bretagne (-8,6%) sont les trois pays de la CE, où les ventes suisses ont diminué; au sein de l'AELE, les exportations vers la Suède (-11,7%) et la Finlande (-17,8%) ont connu la même évolution. Les exportations vers les pays de l'OCDE non-européens ont connu des fortunes diverses: +4,5% vers les Etats-Unis, mais en diminution vers le Japon, le Canada et l'Australie.

De façon générale, les exportations vers les pays non-membres de l'OCDE se sont réduites de 1,1 %. Cette réduction a été particulièrement marquée vers les pays à économie planifiée (-8,4%). Alors que les exportations vers la Chine (+20,3%), la Pologne (+41,6%) et la Hongrie (+11,3%) ont nettement progressé, c'est surtout en direction de l'ex-Union Soviétique qu'elles ont diminuées (-39,1%). La croissance des

exportations en direction des pays de l'OPEP est restée positive (+3,7%).<sup>33</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1994  
LIONEL EPERON

Malgré une appréciation du franc suisse de plus en plus forte et un contexte international marqué par une forte concurrence, la croissance des **exportations suisses** a de nouveau dépassé les attentes. En 1994, celles-ci ont en effet crû de 4.4% en volume et de 3.5% en valeur nominale. Ce résultat, remarquable à plusieurs titres, constitue la preuve d'une capacité concurrentielle intacte de l'industrie suisse d'exportation en général.

Les résultats des exportations ont toutefois connu des différences conséquentes selon les branches économiques. Celles qui se sont le mieux comportées furent l'industrie des matières en plastique (+4.9% en valeur nominale par rapport à 1993), l'horlogerie (+4.8%), l'industrie chimique (+4.6%) ainsi que l'industrie des machines (+4.5%). Les exportations de l'industrie des métaux ont, pour leur part, progressé de 3.8%, alors que celles de l'industrie alimentaire et de l'industrie des instruments de précision ont respectivement augmenté de 2.7% et 2.4%. Le volume des exportations de l'industrie des textiles est, quant à lui, resté stable (+0.1%), tandis que celui de l'industrie de l'habillement a connu une baisse de 1.9%.

En raison de la synchronisation progressive de la conjoncture internationale, les différences entre les taux de croissance des exportations suisses en direction des pays industrialisés (+3,2%) d'une part, et des pays non-membres de l'OCDE (+4,8%), d'autre part, se sont réduites par rapport à 1993. Les points forts de l'expansion des exportations suisses ont été les pays émergents et en développement d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine ainsi que les pays industrialisés d'outre-mer et la Grande-Bretagne. Les livraisons vers la plupart des pays européens ont augmenté (UE: +3.1% et AELE: +1.2%), à l'exception de la Norvège (-7%), de l'Italie (-3.3%), de la Finlande (-0.6%) et des Pays-Bas (-0.2%). Au sujet des pays de l'OCDE non européens (+6.9%), les exportations vers les Etats-Unis (+6.4%), l'Australie (+11.3%) et le Japon (+10.2%) ont constitué les plus fortes hausses, alors que celles en direction du Canada ont diminué de 4.2%.

En ce qui concerne les pays extérieurs à l'OCDE - qui absorbent 21% du total des exportations suisses -, les livraisons vers l'Europe de l'Est ont globalement augmenté de 14.1%, les exportations suisses en direction de la CEI connaissant pour leur part une hausse de 28.4%. Parmi les pays non producteurs de pétrole (+11% d'exportations), la Corée du Sud (+50.8%) a connu la plus forte progression des importations suisses en 1994, devant le Brésil (+28.6%) et Hongkong (+14.3%). Les exportations vers la Chine ont en revanche enregistré une baisse de 11% après avoir connu une augmentation de 51.9% en 1993. C'est cependant avec les pays de l'OPEP que la baisse des exportations suisses a été la plus marquée (-18.7%).<sup>34</sup>

## Landesverteidigung

### Landesverteidigung

Avec la guerre en Ukraine, l'acquisition des F-35A et la hausse du budget militaire, l'armée suisse est potentiellement proche d'un tournant et une question a brûlé beaucoup de lèvres: **Est-ce que la suisse doit se rapprocher de l'OTAN?** Au centre des débats se tient la définition de la neutralité helvétique, qui pour beaucoup serait très maniable. Sur le site officiel de la Confédération, on peut lire: «La neutralité permanente est un principe de la politique étrangère de la Suisse. Elle constitue un élément générateur de paix et de sécurité en Europe et au-delà. Elle garantit l'indépendance du pays et l'inviolabilité de son territoire. En vertu du droit de la neutralité, la Suisse ne peut participer à une guerre opposant d'autres États».

Alors que certains affirment, à l'image de Christoph Blocher (udc, ZH) et Werner Salzmann (udc, BE), qu'un rapprochement avec l'OTAN ne serait pas compatible avec la neutralité helvétique, d'autres estiment qu'il y a encore de la marge de manœuvre. Cette différence constitue le cœur de la controverse autour de la définition neutralité. Depuis la signature de la «Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre» en 1907, les conflits armés ont changé. D'après la NZZ, ils prennent aujourd'hui aussi place dans les airs et dans la dimension cyber et franchissent, de ce fait, les frontières sous une autre forme. Cela remet en question la définition de la neutralité,

#### GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 01.07.2022  
CHLOÉ MAGNIN

forcée de s'adapter aux conditions du milieu dans lequel elle évolue. C'est pourquoi plusieurs politiciens, venant notamment des partis bourgeois, se sont exprimés en faveur d'un rapprochement entre la Confédération et l'OTAN, argumentant qu'une telle collaboration serait possible sans que la Suisse ne devienne membre de l'organisation. Afin d'appuyer cette position, les exemples de la Suède et la Finlande ont largement été évoqués. Ces deux pays ont cependant une politique de sécurité et une situation géographique très différentes de la Suisse. Ils se situent en effet à la frontière de la Russie et ont construit une relation de confiance depuis de nombreuses années avec l'OTAN en collaborant notamment lors d'exercices militaires.

Pour les adhérents à l'idée d'un rapprochement helvétique avec l'OTAN, dont les mots ont été transcrits dans la NZZ, il faut admettre que la (petite) Suisse, dans un conflit moderne, ne pourrait plus faire cavalier seul. Pour des raisons financières et techniques, elle pourrait, dans un cas extrême où sa neutralité tomberait (invasion directe du pays), avoir besoin de soutien. Cependant, les relations internationales nécessaires pour une telle demande ne se développent pas en une nuit. Comme Charles Juillard (centre, JU) l'a fait remarquer dans 24Heures, «il ne faut pas croire que l'OTAN viendra nous défendre sans que nous n'apportions rien de notre côté.» Pour lui, tisser des liens nécessite de la préparation. En outre, le choix du F-35A pourrait jouer en faveur de la Suisse si une collaboration plus rapprochée était convenue. En effet, la plupart des pays membres ont aussi opté pour ce modèle de jet. Ce qui est toutefois clair, c'est que la Suisse ne peut actuellement pas devenir membre de l'OTAN et rester neutre en même temps. Dans cette atmosphère de débats acharnés, Viola Amherd a accordé une interview à 24Heures alors qu'elle venait de rencontrer le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg. Le journal vaudois l'a interrogée sur l'image internationale de la Suisse vis-à-vis de sa relation avec l'OTAN. Comme la Suisse est entourée de pays membres de l'OTAN, est-ce qu'elle ne profite pas d'une protection gratuite sans être membre de l'organisation? Amherd a entièrement démenti cela. En se basant sur son échange avec Stoltenberg, elle a précisé que ce dernier comprenait le dilemme de la Suisse en raison de sa neutralité. De plus, la Suisse ne profite pas de sa position selon elle, car la collaboration avec l'OTAN va au-delà du fait d'être membre. Les missions pour la paix au Kosovo en sont un exemple. Dans ce même contexte, Amherd a affirmé souhaiter entreprendre une collaboration plus étroite avec l'OTAN, ce qui, suite à sa rencontre avec Jens Stoltenberg, semble être compatible avec les objectifs de l'organisation.

En conclusion, selon l'expert en sécurité de l'EPFZ Mauro Mantovani, le débat sur la neutralité suisse ne doit en aucun cas être sous-estimé car un changement de position concernant la stratégie militaire helvétique, notamment souhaité par les partis bourgeois, pourrait avoir d'importantes conséquences en cas de conflit.<sup>35</sup>

### Militäreinsätze

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 14.12.1992  
SERGE TERRIBILINI

Le Conseiller fédéral Kaspar Villiger a invité ses homologues autrichiens, finlandais et suédois pour **réfléchir sur le rôle des pays neutres en Europe**. Le problème était notamment d'examiner leur relation avec la CE et l'OTAN, ainsi que de discuter de leur participation à une «armée de paix» européenne. Les neutres sont ainsi unanimes pour désirer s'engager plus avant dans ce sens. La problématique du rapprochement de la Suisse avec les autres pays d'Europe, notamment par le biais de la CSCE, a par ailleurs été défendue à de nombreuses reprises par le chef du DMF tout au long de l'année. Ce dernier a ainsi souvent insisté sur la nécessité pour la Suisse de participer aux efforts de sécurité en Europe. Il a cependant exclu toute idée d'alliance militaire, et a réaffirmé qu'il n'existait pas aujourd'hui d'alternative à la neutralité armée, même si celle-ci doit être redéfinie (Alors qu'en 1992, l'UEO (Union de l'Europe occidentale) a mis en place un embryon de défense européenne, le chef de l'état-major général s'est prononcé pour un rapprochement avec cette organisation).<sup>36</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 08.09.2021  
DIANE PORCELLANA

**La Suisse et le Kenya collaboreront dans le domaine de la formation pour les missions internationales de promotion de la paix.** Le Conseil fédéral a approuvé la prolongation du soutien à l'International Peace Support Training Centre – centre de formation créé au Kenya visant à former les soldats de la paix au niveau régional. Avec cet accord, la Suisse prévoit de former ces acteurs régionaux selon les standards internationaux pour leur permettre d'accomplir des mandats de l'ONU. Le Kenya envisage également une collaboration avec le Centre de politique de sécurité, le Centre international de déminage humanitaire et le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité et le

Centre d'instruction de l'armée pour les missions de promotion de la paix. <sup>37</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.10.2021  
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral autorise la participation de la Suisse à un **groupe d'utilisateurs de systèmes de défense sol-air (DSA)** – réunissant l'Allemagne, l'Autriche, les Etats-Unis, la Finlande, l'Hongrie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Suède – afin de développer des standards techniques pour assurer leur interopérabilité. La Suisse pourra ainsi bénéficier de l'expérience des Etats partenaires et coopérer avec eux à des fins d'exercice. La convention relative à la standardisation et à l'interopérabilité de la défense sol-air entrera en vigueur dès la ratification des parties et sera valable jusqu'en novembre 2031. <sup>38</sup>

#### Militärorganisation

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.07.2007  
ELIE BURGOS

En début d'année, le Conseil fédéral a adopté le programme 2007 de **coopération militaire internationale en matière de formation**. Ce programme prévoit des exercices dans les pays scandinaves, en Allemagne, en Grèce et en Suisse. <sup>39</sup>

#### POSTULAT

DATUM: 07.06.2022  
CHLOÉ MAGNIN

Dans le cadre du postulat de Priska Seiler Graf (ps, ZH) sur la **promotion des droits et des opportunités des femmes dans les organisations militaires**, la Confédération a comparé quatre pays similaires à la Suisse dans leur fonctionnement militaire (Autriche, Estonie, Finlande et Suède) afin de rendre l'armée plus attrayante pour les femmes. Suite à cette analyse, le DDPS a entrepris la réalisation de deux plans d'action. Le premier concerne le court à moyen terme et s'applique à l'alimentation des services de protection suisses. Le second concerne, quant à lui, le plus long terme en observant l'obligation de servir. Après avoir fait l'état des lieux, le Conseil fédéral a estimé que le postulat avait joué son rôle et ce dernier a été classé par le Conseil national le 7 juin 2022. <sup>40</sup>

#### Ausrüstung und Beschaffung

#### GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 08.05.1992  
SERGE TERRIBILINI

Pendant les travaux de la commission du Conseil national, deux événements contradictoires sont venus épaissir le dossier. D'une part, **le GSsA a déposé une initiative populaire** contre l'achat de nouveaux avions de combat qui a connu un succès fulgurant. Ce vent de fronde a constitué une pression importante pour les députés, même si la commission a estimé que cela ne devait pas empêcher l'activité parlementaire de suivre son cours normal. D'autre part, **la Finlande a annoncé qu'elle avait choisi de s'équiper de 64 F/A-18**. Cette nouvelle est venue renforcer le camp des partisans de cet appareil et fut largement exploitée par Kaspar Villiger et le DMF. <sup>41</sup>

#### VOLKSINITIATIVE

DATUM: 06.06.1993  
MARIANNE BENTELI

An einemgemeinsamen Medienauftritt begründeten die Bundesräte Ogi, Villiger und Delamuraz ihre Ablehnung der Volksinitiative mit der internationalen Glaubhaftigkeit der Schweiz sowie mit volkswirtschaftlichen Argumenten. Bundespräsident Ogi bezeichnete die Beschaffung der Flugzeuge als «europäische Pflicht», weil ein Schweizer Luftloch das Vertrauen der Nachbarn in die schweizerische Verteidigungsfähigkeit erschüttern würde. Bundesrat Villiger betonte, es gebe keine sinnvolle und günstigere Alternative zum Kauf der F/A-18. Und EVD-Chef Delamuraz wies darauf hin, dass die Schweizer Montage und die mit den USA für die Beschaffung der F/A-18 ausgehandelten Kompensationsgeschäfte 20'000 Mann-Jahre Arbeit in technologisch interessanten Bereichen bringen würden.

Neben dem bereits oben erwähnten plebiszitären Schlagwort der «Armeeabschaffung auf Raten» waren die Auswirkungen der Kompensationsgeschäfte auf den krisengeschüttelten Schweizer Arbeitsmarkt denn auch jenes Thema, das von den Gegnern der Initiative ganz besonders hervorgehoben wurde. Auch der Bundesrat, der 1986 in Beantwortung eines Postulates Jaggi (sp, VD) den Kompensationshandel als unzeitgemäss bezeichnet und dessen schrittweisen Abbau befürwortet hatte, schwenkte voll auf diese Linie ein. Das Schweizer Büro der F/A-18-Hersteller organisierte zusammen mit der Gruppe für Rüstungsdienste und den kantonalen Ämtern für Wirtschaftsförderung Informationsveranstaltungen über die Auswirkungen der Kompensationsgeschäfte auf den Arbeitsmarkt, was die Initianten als versteckte Abstimmungpropaganda werteten.

Von der Kampagne der Gegner immer weiter in die Armeeabschaffer-Ecke gedrängt, bekundeten die gemässigten Befürworter zusehends Mühe, ihr militärpolitisches Anliegen überzeugend vorzutragen. Stimmen von Experten aus Kreisen, die nicht als armeefeindlich bezeichnet werden konnten, welche die Flugzeugbeschaffung aber aus technischen oder finanzpolitischen Motiven oder aus Gründen der fehlenden Eurokompatibilität ablehnten, verhalten ziemlich ungehört (Der offizielle Besuch von Elisabeth Rehn, Verteidigungsministerin in der finnischen Regierung, welche 1992 ebenfalls den Kauf von F/A-18-Kampffliegern beschlossen hatte, bot dem BR wertvolle Schützenhilfe im Kampf gegen das Argument, die F/A-18 seien nicht eurokompatibel). Auch ein überparteiliches Komitee «Ja zur Armee – Ja zu einer Schweiz ohne neue Kampfflugzeuge» unter dem Präsidium von Ständerat Plattner (sp, BS), den Nationalräten Meier (gp, ZH) und Rebeaud (gp, GE) sowie alt Ständerätin Bühner (sp, SH), welches die für den Flugzeugkauf vorgesehenen CHF 3.5 Mrd. lieber in eine andere Art der Luftraumüberwachung und eine moderne bodengestützte Luftabwehr investieren wollte, vermochte kaum in den Abstimmungskampf einzugreifen.

### **Volksinitiative «für eine Schweiz ohne neue Kampfflugzeuge». Abstimmung vom 6. Juni 1993**

Beteiligung: 55.6%  
Nein: 1'435'744 (57.2%) / 17 4/2 Stände  
Ja: 1'074'661 (42.8) / 3 2/2 Stände

Parolen:

- Nein: FDP, CVP (1\*), SVP, LP, EVP (2\*), APS, SD, EDU; Vorort, SGV, SBV, VSA, Auns
- Ja: SPS, GP, LdU (3\*), PdA, Lega; SGB
- Stimmfreigabe: CNG, Smuv

\* In Klammer Anzahl abweichender Kantonalsektionen

Dabei hätte gerade das finanzpolitische Argument ein grosses Mobilisierungspotential gehabt, wie die im Anschluss an die Abstimmung durchgeführte **Vox-Analyse** nachwies. 55% der Stimmberechtigten, 65% der Nicht-Urnengänger und 91% der Ja-Stimmenden unterstützen die Aussage, angesichts der leeren Bundeskasse könnten die rund CHF 3.5 Mrd. für die Beschaffung von 34 Flugzeugen für dringlichere Aufgaben gebraucht werden. Dass dieses Argument sich im Abstimmungskampf nicht stärker durchzusetzen vermochte, wurde auch darauf zurückgeführt, dass die Initiativgegner und vor allem Bundesrat Villiger offenbar erfolgreich mit der Feststellung konterten, die 34 Kampfflieger würden aus dem regulären Budget des EMD bezahlt, weshalb auch bei einer Ablehnung keine Möglichkeit bestehe, die CHF 3.5 Mrd. anderen Aufgaben – etwa im Sozialbereich – zuzuführen. Als kurz vor der Abstimmung Sparpläne von Bund und Kantonen bei den Sozialversicherungen publik würden, verneinte auch die Vorsteherin des EDI die Möglichkeit, die F/A-18-Kredite direkt zugunsten anderer Bundesaufgaben umzuleiten.<sup>42</sup>

## **Wirtschaft**

### **Wirtschaftspolitik**

#### **Wirtschaftspolitik**

In den jährlich veröffentlichten Studien über die **Wettbewerbsfähigkeit** der Volkswirtschaften im internationalen Vergleich schnitt die Schweiz weiterhin gut ab. Gemäss einer dieser Studien (IMD) belegte sie weltweit den 5. Rang, in Europa wurden lediglich Finnland und die Niederlande besser bewertet. Gemäss einer anderen Analyse (WEF) lag sie an zehnter Stelle; hier rangierten von den europäischen Staaten nur Luxemburg, Niederlande, Irland, Finnland und Grossbritannien vor ihr. Der Nationalrat überwies ein Postulat der SVP-Fraktion (99.3584), welches vom Bundesrat einen Bericht darüber verlangt, welche Massnahmen ergriffen werden können, um den Standort Schweiz für Investoren möglichst attraktiv zu machen.<sup>43</sup>

## Geld, Wahrung und Kredit

### Geld, Wahrung und Kredit

BUNDESRATSGESCHAFT  
DATUM: 08.12.2022  
CATALINA SCHMID

Nachdem der Nationalrat den **Abkommen mit 12 neuen Partnerstaaten fur den automatischen Informationsaustausch uber Finanzkonten (AIA)** zugestimmt hatte, behandelte der Standerat das Geschaft in der Wintersession 2022. Gegenwartig bekannten sich 120 Staaten und Territorien zum Standard des AIA, wobei das Netzwerk nun um die 12 Staaten und Territorien Ecuador, Georgien, Jamaika, Jordanien, Kenia, Marokko, Moldawien, Montenegro, Neukaledonien, Thailand, Uganda und Ukraine erweitert werden sollte, eroffnete Kommissionssprecher Pirmin Bischof (mitte, SO) die Debatte. Der Informationsaustausch, welcher es zum Ziel habe, weltweit gleiche Wettbewerbsbedingungen zu schaffen sowie illegale Finanzflusse zu bekampfen, habe sich in den vergangenen Jahren mit einer Reihe von Landern als wirksam entpuppt. Die Notwendigkeit der Erweiterung dieses Netzwerks war im Standerat unbestritten, so trat die kleine Kammer stillschweigend auf das Geschaft ein und stimmte den zwolf Abkommen jeweils ohne nderungsantrag einstimmig zu. Vor dem ersten Datenaustausch mit den neuen Partnern sei es nun am Bundesrat, diese noch einmal auf die Erfullung der AIA-Standards zu prufen.<sup>44</sup>

### Banken

BUNDESRATSGESCHAFT  
DATUM: 18.05.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil federal soumet  l'approbation du Parlement l'**extension de l'change automatique de renseignements relatif aux comptes financiers (EAR)**. Cette modification inclurait les **12 tats partenaires supplementaires** suivants l'quateur, la Georgie, la Jamaique, la Jordanie, le Kenya, le Maroc, la Moldavie, le Montenegro, la Nouvelle-Caledonie, l'Ouganda, la Thailandie et l'Ukraine. D'apres le Conseil federal, cet largissement doit renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent, contre la fraude fiscale et garantir des conditions de concurrence quitables. De plus, le Conseil federal garantit que le mecanisme de controle, adopte par le Parlement, sera galement applique  ces pays.<sup>45</sup>

BUNDESRATSGESCHAFT  
DATUM: 12.09.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la Suisse a d'ores et deja approuve l'introduction d'changes automatiques de renseignements relatifs aux comptes financiers (**EAR**) avec 108 tats, et que des changes ont deja te effectues avec 86 d'entre eux, le **Conseil national a valide douze accords supplementaires** par 138 voix contre 52. Les douze tats ou territoires concernes sont l'quateur, la Georgie, la Jamaique, la Jordanie, le Kenya, le Maroc, la Moldavie, le Montenegro, la Nouvelle-Caledonie, l'Ouganda, la Thailandie et l'Ukraine. Lors des debats en chambre, Ueli Maurer a reconnu que les normes de transparence, de confidentialite, de securite des donnees et de securite du droit n'etaient pas encore garanties pour l'ensemble de ces pays. Neanmoins, il a precise, d'une part, que des controles seraient  nouveau effectues avant les premiers changes en 2024, et d'autre part, que la Suisse avait comme responsabilite de faire un pas dans la direction de ces pays. Au final, seule l'UDC (52 voix) s'est opposee  ces nouveaux accords. Thomas Matter (udc, ZH) a d'ailleurs mentionne le manque de transparence pour justifier ce vote de groupe. Toutefois, le contre-argumentaire du ministre des finances, lui-meme issu des rangs de l'UDC, a suffi pour convaincre l'ensemble des autres partis politiques.<sup>46</sup>

## Infrastruktur und Lebensraum

## Verkehr und Kommunikation

### Strassenverkehr

**MOTION**  
DATUM: 15.12.2010  
NICOLAS FREYMOND

L'autorisation provisoire dont bénéficient les **camions de 60 tonnes** dans certains pays membres de l'UE (notamment la Suède et la Finlande) a suscité de très nombreuses réactions négatives à travers le pays. L'opposition unanimement exprimée à ce que de tels camions empruntent les routes suisses a souligné le risque que cela représenterait pour la sécurité du trafic et la dégradation considérable de l'infrastructure routière qui en résulterait. Les cantons de Bâle-Ville (10.314), de Genève (10.310), de Lucerne (09.330), de Neuchâtel (09.328), du Tessin (10.317) et d'Uri (10.316) ont fait usage de leur droit d'initiative afin que les chambres fédérales interdisent la circulation de ces mégacamions sur le territoire national. Lors de l'examen préalable de ces initiatives, la CTT-CE a décidé de déposer une motion de commission allant dans le même sens. Partageant l'avis des initiants, elle a en outre relevé qu'autoriser la circulation de tels camions irait manifestement à l'encontre de l'objectif de transfert du trafic de marchandises de la route au rail poursuivi par la Confédération. Toutefois, constatant que ces camions sont d'ores et déjà interdits en raison de leur poids, la commission a estimé que la principale revendication des initiatives était satisfaite. Elle a par contre souligné que la longueur des camions, en constante augmentation, constituait aussi un problème, dans la mesure où cette évolution exigerait une adaptation très coûteuse de l'infrastructure routière. C'est pourquoi la commission a proposé d'inscrire dans la loi la longueur maximale de 18,75 mètres pour les véhicules automobiles et de charger le Conseil fédéral de communiquer à la Commission européenne la position de la Suisse sur cette question. Sur préavis favorable du gouvernement, les chambres ont tacitement adopté la motion de la CTT-CE et décidé de ne pas donner suite aux initiatives. Le Conseil fédéral a concrétisé cette motion en marge du programme Via Sicura.<sup>47</sup>

### Luftfahrt

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 27.12.1990  
SERGE TERRIBILINI

Afin de rechercher une **réglementation unifiée de l'espace aérien de l'Europe de l'Ouest** apte à résoudre les problèmes d'engorgement et de concurrence, la Suisse, l'Islande, la Finlande et l'Autriche avaient demandé à la CE un accord multilatéral étendant à l'AELE l'application de ses directives et règlements adoptés en 1987.

### Umweltschutz

#### Allgemeiner Umweltschutz

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 10.04.1990  
SERGE TERRIBILINI

Comme lors des années précédentes, l'activité internationale fut riche et la Suisse y prit part activement. F. Cotti a, en premier lieu, participé à la **conférence informelle de Nairobi** (Kenya), réunissant des ministres de l'environnement du Nord et du Sud sous la direction du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). Cette rencontre visait à préparer la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement qui aura lieu au Brésil en 1992. Celle-ci devrait rendre possible, pour la communauté internationale, un renforcement de l'action écologique. Ses thèmes importants seront les changements climatiques, la protection de la couche d'ozone, l'application de la Convention de Bâle sur les mouvements transfrontières des déchets spéciaux ainsi que les mécanismes de financement des mesures de protection de l'environnement, avant tout en ce qui concerne les pays en voie de développement.<sup>48</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 16.11.2006  
MAGDALENA BERNATH

## Klimapolitik

An der **zwölfte Weltklimakonferenz in Nairobi** (Kenia) schlug Bundespräsident Leuenberger in seiner Eröffnungsansprache die Einführung einer weltweiten CO<sub>2</sub>-Abgabe vor. Diese betreffe sowohl die Ursachen als auch die Folgen des Klimawandels, indem die Emittenten von Treibhausgasen eine Abgabe entrichten müssten, welche wiederum Anpassungsprojekte finanzieren könne. Die Teilnehmerstaaten einigten sich darauf, wie sie die quantitativen Emissionsreduktionsziele der Industriestaaten für den Zeitraum nach 2012 festlegen wollen. Dieser Entscheid ist ein wichtiges Signal für den CO<sub>2</sub>-Handel, weil er die nahtlose Fortsetzung der Aktivitäten in diesem Bereich impliziert.<sup>49</sup>

## Sozialpolitik

### Bevölkerung und Arbeit

#### Arbeitsmarkt

Seit 1990 führt eine europäische Stiftung alle fünf Jahre eine Erhebung zur Ermittlung der Arbeitsbedingungen im internationalen Vergleich durch. Die Schweiz nahm 2005 erstmals daran teil. Die Ergebnisse der Umfrage unter Arbeitnehmenden, welche dieses Mal in insgesamt 31 Ländern durchgeführt wurde, stellten der Schweizer Wirtschaft ein gesamthaft gutes Zeugnis aus. 91% der Befragten gaben an, **mit ihrer Arbeitssituation zufrieden bis sehr zufrieden** zu sein. Nur Norwegen, Dänemark und Grossbritannien lagen noch weiter vorn. 88% der Befragten in der Schweiz erklärten, dass sich ihre Arbeitszeiten gut oder sogar sehr gut mit familiären oder sozialen Verpflichtungen verbinden lassen. Im europäischen Durchschnitt fällten nur 78% ein derart positives Urteil. Zudem nahmen überdurchschnittlich viele schweizerische Erwerbstätige an vom Arbeitgeber finanzierten Weiterbildungen teil. Nur in Finnland und Schweden waren es noch mehr. Getrübt wurde das Bild durch die unter dem Mittel liegende Anzahl von Frauen in Chefpositionen. Lediglich 21% der Befragten gaben an, einen weiblichen Vorgesetzten zu haben. Im europäischen Mittel liegt dieser Wert bei 24%, in Finnland sogar bei 39%. Dies dürfte auch damit zusammenhängen, dass nirgendwo in Europa ein so kleiner Anteil erwerbstätiger Frauen in Vollzeitstellen anzutreffen ist wie in der Schweiz (39%). Nicht besonders zufrieden sind die schweizerischen Beschäftigten mit dem Gesundheitsschutz. Zwar weniger als im Mittel der anderen Staaten, aber doch immerhin fast ein Drittel der Berufstätigen erachtete ihre Gesundheit durch die Arbeit beeinträchtigt. Besonders häufig waren diese Klagen in der Land- und Forstwirtschaft sowie in der Industrie und auf dem Bau.<sup>50</sup>

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 04.04.2007  
MARIANNE BENTELI

### Soziale Gruppen

#### Asylpolitik

Le Conseil national a refusé en mars 2018 une motion Steinemann (udc, ZU) visant à **élargir la liste des pays sûrs**. Ces pays, appelés également "safe countries" sont ceux considérés par le Conseil fédéral comme offrant suffisamment de garanties en matière de protection des droits de l'Homme pour que le SEM n'entre en principe pas en matière sur les demandes d'asile de ses ressortissantes et ressortissants. La députée souhaite notamment que le Sri Lanka, la Gambie, le Kenya, le Malawi, le Mali, la Sierra Leone, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie fassent désormais partie de cette liste.

Le Conseil fédéral s'y est opposé, arguant que rajouter un pays sur cette liste a parfois un coût bureaucratique trop important par rapport au nombre de demandes d'asile émanant du pays en question. Il rappelle cependant que, en ce qui concerne la Gambie, l'Algérie, le Maroc, le Nigéria et la Tunisie, le SEM applique la procédure "fast track" ou de "48 heures", quand bien même ces pays n'appartiennent pas à la liste des pays considérés comme sûrs. Pour rappel, ces procédures ont pour but de rendre une réponse rapide sur la demande d'asile et d'exécuter le renvoi dans les plus brefs délais. Elles sont appliquées aux personnes venant de pays dont le taux de reconnaissance du statut de réfugié est faible. Seuls les 68 membres du groupe UDC ont approuvé la motion, les 124 autres parlementaires ont voté contre. Celle-ci est désormais classée.<sup>51</sup>

MOTION  
DATUM: 15.03.2018  
SOPHIE GUIGNARD

**Une motion du groupe socialiste**, défendue en chambre par Carlo Sommaruga (ps, GE) **qui demandait de mettre en place des corridors légaux et sécurisés pour les migrants et les personnes en fuite**, en réaction aux nombreuses morts causées par la traversée de la Méditerranée, **a été refusée par le Conseil national**. Si les images de naufrages de l'été 2015 se font plus rares dans les médias, les personnes exilées continuent de mourir pendant leur fuite, que ce soit en mer, dans le désert ou dans les camps en Lybie. Fort de ce constat, le groupe socialiste demande donc au Conseil fédéral qu'il approche l'Union européenne afin de mettre en place des voies sûres pour l'Europe. Le Conseil fédéral, représenté lors du débat par Karine Keller-Sutter a d'abord précisé partager les inquiétudes des motionnaires et s'employer d'ores et déjà à améliorer la situation. Par exemple, le Conseil fédéral vient en aide aux pays qui ont sur leur sol d'importants camps de réfugié-e-s, comme l'Ouganda, l'Ethiopie ou le Kenya. De plus, la Suisse participe à l'élaboration de deux pactes mondiaux de l'ONU portant sur les migrations. Enfin, le Conseil fédéral rappelle que la Confédération a donné son accord pour l'accueil de contingents de personnes réfugiées ou a participé à un programme de relocalisation, ce qui représente 3'500 personnes depuis 2015. Ces efforts semblent suffisants pour la chambre du peuple, qui rejette la motion socialiste par 127 voix contre 63 et 1 abstention. Le camp rose-vert a voté unanimement en faveur de l'objet, tout comme le PLR et l'UDC l'ont refusé. Les autres partis étaient moins univoques: 5 verts/libéraux, 1 PEV et 4 PBD se sont prononcés pour, contrairement au reste de leurs groupes.<sup>52</sup>

### Frauen und Gleichstellungspolitik

En novembre 2018, la députée verte Lea Steinle (BS, pes/gps) s'est retrouvée au centre d'une polémique, qui a soulevé la question **des politiciennes qui ont des enfants**. Jeune maman, elle avait tenu à honorer son mandat politique et avait alors siégé au Grand Conseil de Bâle-Ville avec son bébé, qu'elle portait en écharpe. Pour allaiter le nourrisson, elle est sortie de la salle. A son retour, alors que le poupon dormait contre elle, le président du Grand Conseil, Remo Gallachi (BS, pdc) lui a interdit d'entrer à nouveau. Ce n'est qu'après de vives protestations des autres député-e-s que la jeune verte a pu retourner à son siège.

Cette image offre un frappant contraste avec celle du président de l'Assemblée nationale néo-zélandaise, Trevor Mallard, qui en août 2019 dirigeait les débats de son Parlement, tout en donnant le biberon au fils d'un député. Une année plus tôt, Larrissa Waters, une sénatrice australienne allaitait son enfant pendant l'une de ses interventions. Tout comme Unnur Brá Konráðsdóttir, qui a donné le sein depuis la tribune du Parlement islandais, la même année. Signe d'une évolution des mœurs institutionnelles? Le cas de Zuleikhan Hassan, qui a dû sortir en août 2019 de l'Assemblée nationale kényane avec son bébé semble aller à l'encontre de cette conclusion. Au sein même de la Suisse, de pareils décalages se retrouvent. A Bâle même, de nombreux avis contradictoires se sont faits entendre dans la presse et sur les réseaux sociaux. La députée Steinle a même été victime de courriers haineux, comme le relate la Basler Zeitung. L'affaire a également suscité le débat bien au-delà des frontières cantonales. Au Parlement argovien, par exemple, plusieurs bébés ont déjà été présents dans la salle, sans que cela ne pose problème. Son président, Bernhard Scholl (AG, plr/fdp) estime que les règles du bon sens doivent primer et que chacun-e est à même d'estimer ce qui empêche ou non la bonne marche du Parlement. Du côté des femmes UDC, les avis sont différents: Martina Bircher et Tanya Primault ne sont pas venues siéger durant leur congé maternité. Elles estiment, comme la Conseillère nationale Nicole Müller-Boder (udc, AG) que l'éducation des enfants est une affaire privée. Dans le canton de Lucerne, la chancellerie a été priée de se prononcer sur la question: L'entrée dans la salle du Grand Conseil dépend de l'autorisation de son président ou de sa présidente, mais rien dans le règlement ne précise la situation des bébés ou jeunes enfants. Une absence de règles précises, c'est ce qui ressort de ce débat.

Ce que cette absence révèle, en outre, c'est qu'il a été jusqu'ici assez rare que de jeunes mères se trouvent dans cette situation. Le souhait d'une parité au sein des organes politiques a été formulé par un groupe de femmes parlementaires en décembre de la même année. La question des jeunes mères politiciennes fait partie des réflexions qui doivent être menées pour aller dans ce sens. Quelles solutions peuvent être trouvées? Dans un article de la NZZ, plusieurs scénarii se dessinent: une solution de garde d'enfants, qui serait adaptée aux séances courtes et ponctuelles, comme dans les parlements cantonaux. Ou alors, un système de remplacements, comme il existe déjà dans les cantons des Grisons, Genève, Jura, Neuchâtel et le Valais. C'est la proposition qu'a formulé Irène Kälin – qui elle-même a siégé au Conseil national

avec son bébé de trois mois en septembre 2018 – dans un postulat qui a été refusé le 21 juin 2019. Quant au Grand Conseil bâlois, il est en train de statuer sur la motion Wanner, qui demande la possibilité d'un système de remplacement ainsi que la permission pour les nouveau-nés d'être dans la salle du Parlement avec leur mère, jusqu'à un certain âge.<sup>53</sup>

- 1) Corruption Perceptions Index Report 2017; Medienmitteilung Transparency International Schweiz vom 21.2.18; AZ, 21.2.18
- 2) Rapport CF du 27.11.19
- 3) Medienmitteilung Bundesanwaltschaft vom 20.6.14.pdf; NZZ, 20.7.14
- 4) BO CE, 1980, p. 139 ss.; BO CN, 1980, p. 136 ss.; BO CN, 1980, p. 309 ss.; BO CN, 1980, p. 50 s.; BaZ, 7.2. und 9.4.80; NZZ, 15.2., 5.3., 10.4., 24.6. und 8.11.80; SGT, 15.2.80; TW, 8.3.80; Vat., 19.3.80; 24 Heures, 23.4., 2.9. und 9.11.80; TLM, 30.6., 21.10. und 28.10.80; TA, 1.9.80.; FF, I, 1980, p. 615 ss.; FF, I, 1980, p. 761 ss.; Rapport sur les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 du 26.02.1980; Sur l'importance de la politique extérieure, cf. Innen- und Aussenpolitik. Primat oder Interdependenz?, Festschrift zum 60. Geburtstag von W. Hofer, Bern 1980.
- 5) Medienmitteilung Bundesrat vom 13.1.21; Subsahara-Afrika Strategie 2021-2024
- 6) JdG, 27.3. et 1.5.91; presse du 23.10. et 7.12.91.; Presse du 23.10.91; NZZ, 28.8.91 (USS).
- 7) Presse des 13.6 (Autriche), 17.10 (Finlande), 15.11 (Suède) et 30.11.94 (Norvège).
- 8) Presse des 3.1 et 25.1.94; JdG et NZZ, 21.12.94.
- 9) 24h, 21.11.01; 24h, 22.11.01; LT, 21.12.01; LT, 8.5.01; TG, 8.11.01. LT, 3.1.01
- 10) Presse des 23.6, 9.8, 14.12 et 15.12.94.
- 11) NQ, 8.1.92; BaZ, 15.2.92; presse du 15.2.92.
- 12) Presse des 11.2. et 9.5.92.
- 13) BO CE, 1992, p.430ss.; BO CE, 1992, p.78s.; BO CN, 1992, p.1846ss.; BO CN, 1992, p.2466s.; BO CN, 1992, p.717s.; FF, II, 1992, p.1461ss.; FF, II, 1992, p.1489ss.; FF, III, 1992, p.773ss.; FF, IV, 1991, p.917ss.
- 14) Presse du 31.3.93.
- 15) Presse des 23.11 et 24.11.93.
- 16) Presse des 31.1 et 1.2. presse du 17 au 24.5, du 5 au 8.9 et du 15.10.03.
- 17) NZZ, 20.1.06; presse du 15.7.06; presse du 6.9.06; LT, 28.9.06; presse du 1.11.06; Lib., 15.11.06; LT, 17.11.06.
- 18) FF, 2006, p. 4541 ss.; BO CE, 2006, p. 640 s.; BO CN, 2006, p. 1538.
- 19) LT et NZZ, 18.3.08; presse du 29.3.08; LT, 30.3.08; communiqué de presse du DFAE, 27.6.08; LT, 15.8.08, communiqué de presse du DFAE, 2.12 et 3.12.08; LT et NZZ, 15.12.08; communiqué de presse du DFAE, 15.12 et 18.12.08.
- 20) FF, 2008, p. 903 ss.
- 21) BO CN, 2010, p. 885 ss., 903 ss., 913 et 1164; BO CE, 2010, p. 370 s., 373 et 754; LT, 28.1.10.
- 22) Medienmitteilung EDA vom 19.1.11; TA, 25.1.11; Presse vom 4.2.11; Medienmitteilung EDA vom 8.2. und Presse vom 9.2.11; QJ, 12.2.11; Medienmitteilung EDA vom 11.3.11; NZZ, 1.4.11; Medienmitteilung EDA vom 11.4.11; NZZ, 31.5.11; NLZ und SoS, 3.6.11; Medienmitteilung EDA vom 16.6. und NZZ, 17.6.11; LT, 1.7.11; BaZ, 14.7.11; NZZ, 4.8.11; SN, 27.9.11; Medienmitteilung EDA vom 29.9.11; NZZ, 12.10.11; Medienmitteilung EDA vom 14.11.11; Medienmitteilung EDA vom 22.11.11; Medienmitteilung EDA vom 23.12.11.
- 23) NLZ, 14.02.12; Communiqué du DETEC du 17.2.12; Communiqué du DETEC du 28.6.12; Communiqué du DETEC du 4.7.12; Communiqué du DETEC du 1.10.2012; Communiqué du DETEC du 22.11.12.
- 24) Communiqué du DFAE du 30.9.13.
- 25) Communiqué du DFAE du 15.10.13.
- 26) Communiqué du DFAE du 04.04.14
- 27) Communiqué du DDPS du 04.06.14
- 28) Communiqué du DFI du 09.12.14
- 29) Communiqué du DDPS du 13.10.2015
- 30) Medienmitteilung EDA vom 20.5.22
- 31) Communiqué de presse du CF, 31.10.07.
- 32) FF, I, 1991, p. 312 ss.
- 33) FF, I, 1992, p.1035s.
- 34) Brodmann (1994). L'économie extérieure de la Suisse en 1994.; FF, II, 1995, p. 103 ss.
- 35) NZZ, 25.3.22; AZ, 30.3.22; NZZ, 8.4.22; TA, 9.4.22; NZZ, 14.4.22; So-Bli, 17.4.22; 24H, AZ, NZZ, 19.4.22; NZZ, 4.5.22; 24H, 14.5.22; NZZ, 16.5.22; 24H, NZZ, 25.5.22; AZ, 30.5.22
- 36) Presse du 29.6.92; BZ, 27.10.92; NZZ, 29.10.92; JdG, 14.12.92; NQ, 20.6.92; JdG, 11.5.92; presse du 5.10.92.
- 37) Communiqué de presse du DDPS du 8.9.21
- 38) Communiqué de presse du CF du 1.10.21
- 39) NZZ, 22.7.07.
- 40) FF, 2022 858, p.20
- 41) Presse du 7.5. et 8.5.92.
- 42) Presse vom 23.3.93; Presse vom 5.2.93; LZ, 28.4.93; NZZ, 30.4.93, Suisse, 4.5.93; SHZ, 6.5.93; BaZ und CdT, 13.5.93; WoZ, 14.5.93; TA, 17.5. und 1.6.93; BZ und NQ, 18.5.93; BaZ, 25.3. und 11.5.93; JdG, 31.3.93; NZZ, 1.4. und 6.5.93; Bund, 5.5., 6.5. und 1.6.93.
- 43) AB NR, 2000, S. 453.; Bund, 19.4.00; NZZ, 7.9.00
- 44) AB SR, 2022, S. 1207 ff.; BBI 2022, 1367; BBI 2022, 1368; BBI 2022, 1369; BBI 2022, 1370; BBI 2022, 1371; BBI 2022, 1372; BBI 2022, 1373; BBI 2022, 1374; BBI 2022, 1375; BBI 2022, 1376; BBI 2022, 1377; BBI 2022, 1378
- 45) FF, 2022, p.1367; FF, 2022, p.1368; FF, 2022, p.1369; FF, 2022, p.1370; FF, 2022, p.1371; FF, 2022, p.1372; FF, 2022, p.1373; FF, 2022, p.1374; FF, 2022, p.1375; FF, 2022, p.1376; FF, 2022, p.1377; FF, 2022, p.1378; FF, 2022, pp.1366
- 46) BO CN, 2022, pp.1361 s.; FF, 2022, 1367; FF, 2022, 1368; FF, 2022, 1369; FF, 2022, 1370; FF, 2022, 1371; FF, 2022, 1372; FF, 2022, 1373; FF, 2022, 1374; FF, 2022, 1375; FF, 2022, 1376; FF, 2022, 1377; FF, 2022, 1378; LT, 13.9.22
- 47) BO CE, 2010, p. 694 s. et 925 s. (BS, TI et UR); BO CN, 2010, p. 2061 ss.
- 48) NZZ, 24.1. et 10.4.90; Bund, 31.1.90
- 49) Presse vom 7. und 16.11.06.
- 50) Presse vom 4.4.07. Siehe dazu auch Lit. Die Volkswirtschaft, Nr. 4.
- 51) BO CN, 2018, p. 491 ss.
- 52) BO CN, 2019, p. 1425 s.
- 53) BLZ, BaZ, 22.11.18; AZ, BLZ, BaZ, TA, 23.11.18; BaZ, LZ, 24.11.18; BLZ, 26.11.18; TA, 27.6.19